

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 septembre 2024	N° 2024-470

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPAS à Mme Andréa KISS le 26 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS le 27 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 26 septembre 2024	Délibération
	Direction circulation et stationnement Service observation modélisation / rocade	N° 2024-470

Financement des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade - Avenant - Décision - Autorisation

Madame Claude MELLIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le 26 janvier 2017, l'Etat et Bordeaux Métropole ont conventionné pour le financement des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade de la métropole bordelaise. Cette convention retenait l'objectif d'achever la mise à 2x3 voies de la rocade bordelaise entre les échangeurs n°10 et 4 et prévoyait la réalisation d'opérations connexes et le traitement de points durs, afin d'améliorer les conditions de circulation et permettre la pleine mise en œuvre de la stratégie de Bordeaux Métropole en matière de mobilité.

En vue de l'achèvement des travaux, il est proposé un avenant à la convention afin de préciser le contenu et le coût définitif du projet. Suivant les priorités définies conjointement entre l'État et Bordeaux métropole, les crédits disponibles sont destinés à financer l'achèvement des travaux en cours concernant :

- la mise à 2x3 voies de la rocade,
- la passerelle piétons/vélos en encorbellement du Pont François Mitterrand,
- la voie d'entrecroisement en sens extérieur au niveau des échangeurs 17-18.

En 2020, l'Etat avait évalué que le montant financier initialement conventionné permettrait la réalisation des trois opérations mentionnées ci-dessus, mais l'augmentation des coûts de l'énergie et des matériaux ces dernières années nécessitent finalement un besoin de crédits supplémentaires. Ainsi, au regard des coûts prévisionnels de chacune des trois opérations et de l'état des cofinancements mis en place, il est proposé un financement complémentaire de 2,5M€ avec une répartition à parité (50% Etat, 50% Bordeaux Métropole).

Ce financement complémentaire de 2,5M€ dont 1,25M€ pour Bordeaux Métropole complètera le dispositif initial d'un montant de 186,3M€ dont 80,9M€ pour Bordeaux Métropole inscrit au volet mobilités du CPER 2015-2020.

Historique du dispositif et financement complémentaire.

Le financement initial a été réparti comme suit en deux enveloppes :

- Une première répartition reprenant les financements restants prévus dans le cadre d'une première convention signée le 20 juin 2011 :

- État	:	36 750 000€ (75%)
- Bordeaux Métropole	:	12 250 000€ (25%)
Soit un total de	:	49 000 000€ (100%)

- Puis une seconde répartition :

- État	:	68 650 000€ (50%)
--------	---	-------------------

- Bordeaux Métropole	:	68 650 000€ (50%)
Soit un total de	:	137 300 000€ (100%)

Le financement complémentaire nécessaire pour achever les travaux de l'opération mis en place par le présent avenant s'établit à 2,5 M€ selon la répartition suivante :

- État	:	1 250 000€ (50%)
- Bordeaux Métropole	:	1 250 000€ (50%)
Soit un total de	:	2 500 000€ (100%)

Au total, l'opération s'élève à un montant total de 188,8 M€ répartis comme suit :

- État	:	106 650 000€ (56,5%)
- Bordeaux Métropole	:	82 150 000€ (43,5%)
Soit un total de	:	188 800 000€ (100%)

Bordeaux Métropole a déjà payé la totalité de sa part du financement initial (80,9M€). La dépense prévisionnelle restant à financer pour Bordeaux Métropole s'élève donc à 1,25M€.

L'avenant à la convention annexé à la présente délibération est établi en anticipation de la signature du volet Mobilité 2023-2027 du Contrat de Plan État Région ce qui permet de sécuriser les financements nécessaires pour l'Etat.

Délais prévisionnels de réalisation

À titre indicatif, le calendrier prévisionnel de réalisation du projet est le suivant :

- mise à 2x3 voies de la rocade.

Marché d'aménagements paysagers du tronçon entre les échangeurs 5 et 7 à passer en 2024 et aménagements connexes à la mise à 2x3 voies. Travaux terminés en 2025 au plus tard.

- passerelle pont F Mitterrand: marché de conception/réalisation attribué pour fin 2024 / début 2025, avec passage des marchés de contrôle pour le suivi des travaux. Début des travaux en 2025. Mise en service prévue pour le second semestre 2026.

- voie d'entrecroisement échangeurs 17-18 : notification du marché et début des travaux en 2024. Fin des travaux courant 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2011/0295 en date du 27 mai 2011 sur l'amélioration des conditions de fonctionnement de la rocade,

VU la délibération n°2016-793 en date du 16 décembre 2016 relative au financement des travaux de mise à 2x3 voies de la rocade de la métropole bordelaise,

VU la délibération n°2021-580 en date du 23 septembre 2021 relative au schéma des mobilités de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'importance du rôle de la rocade dans le système de déplacements de l'agglomération,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les termes de l'avenant à la convention pour le financement des travaux annexé au présent rapport ainsi que tous actes permettant l'exécution de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à signer ledit avenant,

Article 3 : d'imputer la dépense au budget principal, chapitre 204, article 2324, sous-fonction 844 des exercices budgétaires correspondants.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur FLORIAN, Madame JAMET, Madame LOUNICI, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 OCTOBRE 2024</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 4 OCTOBRE 2024</p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Claude MELLIER</p>
---	---